

**Nom du produit:** Tordon\* 22K Herbicide

**Date de création:** 2011.09.21

Dow AgroSciences Canada Inc. vous encourage à lire cette fiche signalétique en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

### Nom du produit

Tordon\* 22K Herbicide

### IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Dow AgroSciences Canada Inc.  
Une filiale de The Dow Chemical Company  
Suite 2100, 450 1st Street SW,  
Calgary, AB T2P 5H1  
Canada

**Pour une mise à jour de la fiche ou de l'information sur le produit:**

800-667-3852

**Préparé par:**

Pour utilisation au Canada, préparé par les Services de communication de renseignements sur les dangers - Environnement, santé et sécurité.

**Révision**

2011.09.21

Information aux clients:

800-667-3852  
[solutions@dow.com](mailto:solutions@dow.com)

### NUMERO DE TELEPHONE D'URGENCE

**Contact en cas d'urgence, 24 h sur 24:**

613-996-6666

**Contact local en cas d'urgence:**

613-996-6666

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Aperçu des dangers

**Couleur:** Brun

**État physique:** Liquide

**Odeur:** Léger, doux

**Dangers du produit:**

**AVERTISSEMENT!** Liquide et vapeurs combustibles. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut irriter les yeux. Isoler la zone. Se tenir à l'écart des zones basses. Des fumées toxiques peuvent être libérées au cours d'un incendie.

**Effets éventuels sur la santé**

**Contact avec les yeux:** Peut provoquer une irritation oculaire modérée. Des lésions cornéennes sont peu probables.

**Contact avec la peau:** Essentiellement, un bref contact ne provoque pas d'irritation cutanée.

**Absorption cutanée:** Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

**Sensibilisation cutanée:** A provoqué des réactions allergiques cutanées lors d'essais sur des cobayes.

**Inhalation:** Aucun effet nocif provenant d'une seule exposition aux brouillards n'est à prévoir. D'après les données disponibles des effets narcotiques n'ont pas été observés. Sur la base des données disponibles, aucune irritation respiratoire n'a été observée.

**Ingestion:** Toxicité très faible par ingestion. L'ingestion accidentelle de petites quantités durant les opérations normales de manutention ne devrait pas provoquer de lésions; cependant, de grandes quantités ingérées peuvent en provoquer.

**Risque d'aspiration:** Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

**3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

| Composant  | Numéro CAS    | Quantité<br>W/W |
|--|---------------|-----------------|
| Picloram Potassium Salt  | 2545-60-0     | 24.4 %          |
| Hydroxyde de potassium   | 1310-58-3     | 4.9 %           |
| Ethylene oxide, propylene oxide and di-sec-butylphenol polymer | 69029-39-6    | 1.7 %           |
| Balance  | Not available | 69.0 %          |

Les quantités sont exprimées en pourcentage poids/poids.

**4. PREMIERS SECOURS****Description des premiers secours**

**Conseils généraux:** Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures). S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

**Inhalation:** Sortir la personne à l'air frais. Si elle ne respire plus, appeler un Centre d'Urgence ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle; si le bouche à bouche est pratiqué, utiliser une protection (par exemple un masque de poche, etc.). Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour plus de conseils sur le traitement.

**Contact avec la peau:** Retirer les vêtements contaminés. Laver la peau avec du savon et beaucoup d'eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler le Centre Antipoison ou le médecin pour des conseils sur le traitement. Laver les vêtements avant de les remettre. Les souliers et autres articles en cuir contaminés ne pouvant être décontaminés doivent être éliminés de façon appropriée. Une douche de sécurité d'urgence adéquate doit être disponible dans la zone de travail.

**Contact avec les yeux:** Tenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement pendant 15 à 20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les verres de contact et continuer de rincer les yeux. Appeler un Centre Antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement. Un lave-oeil d'urgence adéquat doit être disponible dans la zone de travail.

**Ingestion:** Appeler immédiatement le Centre Antipoison ou un médecin pour avis sur le traitement. Si la personne peut avaler, lui donner à boire un verre d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir sauf si le Centre Antipoison ou le médecin le demande. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

**Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

À l'exception des informations présentées au paragraphe Description de la section «Premiers secours» (ci-dessus) et des indications concernant les soins médicaux immédiats à apporter, ainsi que le traitement spécial nécessaire (ci-dessous), aucun autre symptôme ni aucun autre effet ne sont envisagés.

**Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient. Avoir la Fiche de Données de Sécurité, et si possible, le contenant du produit ou l'étiquette avec vous lorsque vous appelez le Centre Antipoison ou le médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Moyens d'extinction appropriés**

Pour éteindre les résidus combustibles de ce produit, utiliser un brouillard d'eau, du gaz carbonique, de la poudre chimique ou de la mousse.

**Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

**Produits de combustion dangereux:** Certains composants de ce produit peuvent se décomposer au cours d'un incendie. La fumée peut contenir des composants non identifiés qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter: Oxydes d'azote. Chlorure d'hydrogène. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

**Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion:** Ce produit ne brûlera pas tant que l'eau ne se sera pas évaporée. Les résidus peuvent brûler. S'il y a exposition à un feu provenant d'une autre source et que l'eau s'est évaporée, une exposition à des températures élevées peut provoquer des fumées toxiques.

**Conseils aux pompiers**

**Techniques de lutte contre l'incendie:** Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés et la zone affectée par l'incendie jusqu'à ce que le feu soit éteint et que tout danger de reprise soit écarté. Pour éteindre les résidus combustibles de ce produit, utiliser un brouillard d'eau, du gaz carbonique, de la poudre chimique ou de la mousse. Si possible, contenir les eaux d'incendie. Sinon, elles peuvent provoquer des dommages à l'environnement. Consulter les sections 6 «Mesures à prendre en cas de rejet accidentel» et 12 «Informations écologiques» de cette fiche signalétique.

**Équipement de protection pour les intervenants:** Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Si l'équipement de protection n'est pas disponible ou non utilisé, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Voir la Section 9 pour les propriétés physiques concernées

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL**

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Défense de fumer dans la zone. Isoler la zone. Garder le personnel hors des zones basses. Empêcher le personnel non nécessaire et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7 «Manipulation». Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle».

**Précautions pour la protection de l'environnement:** Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques».

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Si possible, contenir le produit déversé. Petits déversements: Absorber avec des matières telles que: Argile. Terre. Sable. Balayer le tout. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Gros déversements: Contacter Dow AgroSciences pour une assistance au nettoyage.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Manipulation

**Manipulation générale:** Les contenants, même ceux qui ont été vidés, peuvent contenir des vapeurs. Ne pas couper, percer, meuler, souder ni procéder à des opérations semblables sur un contenant vide ou à proximité d'un contenant vide. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Garder hors de la portée des enfants. Ne pas ingérer. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tous contacts avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser dans un endroit bien ventilé. Bien se laver après manipulation. Voir la Section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle»

### Entreposage / Stockage

Stocker dans un endroit sec. Stocker dans le contenant d'origine. Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne pas entreposer près de la nourriture, de produits alimentaires, de médicaments ou des approvisionnements d'eau potable.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition

| Composant  | Liste        | Type                 | Valeur                  |
|--|--------------|----------------------|-------------------------|
| Piclorame  | Alberta      | VME                  | 10 mg/m <sup>3</sup>    |
|  | Ontario      | VME                  | 10 mg/m <sup>3</sup>    |
|  | Ontario      | VLE                  | 20 mg/m <sup>3</sup>    |
|  | ACGIH (USA)  | VME                  | 10 mg/m <sup>3</sup>    |
|  | Columbia Br. | VME                  | 10 mg/m <sup>3</sup>    |
|  |              | Poussières totales.  |                         |
|  | Columbia Br. | VME                  | 3 mg/m <sup>3</sup>     |
|  |              | Fraction alvéolaire. |                         |
|  | Québec       | VME                  | 10 mg/m <sup>3</sup>    |
| Québec   | VME          | 10 mg/m <sup>3</sup> |                         |
| Hydroxyde de potassium   | Alberta      | PLAFOND              | 2 mg/m <sup>3</sup>     |
|  | Columbia Br. | PLAFOND              | 2 mg/m <sup>3</sup>     |
|  | Ontario      | PLAFOND              | 2 mg/m <sup>3</sup>     |
|  | ACGIH (USA)  | Plafond              | 2 mg/m <sup>3</sup>     |
|  | Manitoba     | Plafond              | 2 mg/m <sup>3</sup>     |
|  | Québec       | PLAFOND              | 2 mg/m <sup>3</sup>     |
|  | Québec       |                      | Recirculation interdite |
|  | Québec       | PLAFOND              | 2 mg/m <sup>3</sup>     |
|  | Québec       |                      | Recirculation interdite |
| Ethylene oxide, propylene oxide and di-sec-butylphenol polymer | Dow IHG      | VME                  | 2 mg/m <sup>3</sup>     |

Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.

LES RECOMMANDATIONS DE CETTE SECTION S'ADRESSENT AUX EMPLOYÉS DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION ET DU CONDITIONNEMENT. POUR LES ÉQUIPEMENTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION PERSONNELLE ADAPTÉS, LES APPLICATEURS ET LES MANUTENTIONNAIRES DOIVENT LIRE L'ÉTIQUETTE.

**Protection personnelle**

**Protection des yeux/du visage:** Porter des lunettes étanches contre les agents chimiques.

**Protection de la peau:** Porter des vêtements de protection chimiquement résistants à ce produit. Le choix d'équipements spécifiques tels qu'un écran facial, des gants, des bottes, un tablier ou une combinaison de protection complète sera fait en fonction du type d'opération.

**-Protection des mains:** Porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène (« nitrile » ou « NBR »). Chlorure de polyvinyle (« PVC » ou « vinyle »). **AVERTISSEMENT:** Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

**Protection respiratoire:** Une protection respiratoire doit être portée lorsqu'il y a une possibilité de dépassement des valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, porter une protection respiratoire lorsque des effets indésirables tels qu'une irritation respiratoire, une sensation d'inconfort, se manifeste, ou lorsque cela est indiqué dans l'évaluation des risques du poste de travail. Dans la plupart des cas, aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire; cependant, si un malaise est ressenti, utiliser un appareil respiratoire filtrant homologué. Les types d'appareils respiratoires filtrants qui suivent devraient être efficaces: Filtre combiné contre les vapeurs organiques et les aérosols.

**Ingestion:** Avoir une bonne hygiène personnelle. Ne pas manger ou stocker de nourriture dans la zone de travail. Se laver les mains avant de fumer ou de manger.

**Mesures techniques**

**Ventilation:** Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

**9. Propriétés physiques et chimiques**

|  |  |
|--|--|
| <b>Aspect</b>  |  |
| <b>État physique</b>                                   | Liquide  |
| <b>Couleur</b>   | Brun   |
| <b>Odeur</b>   | Léger, doux  |
| <b>Seuil olfactif</b>                                  | Aucune donnée d'essais disponible  |
| <b>pH</b>  | 7.23 (Solution aqueuse à 10%)  |
| <b>Point de fusion</b>                                 | Sans objet   |
| <b>Point de congélation</b>                            | Aucune donnée d'essais disponible  |
| <b>Point d'ébullition (760 mm Hg)</b>                  | 100 °C.  |
| <b>Point d'éclair - coupelle fermée</b>                | 88 °C <i>Setaflash, coupelle fermée, ASTM D3828</i>  |
| <b>Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)</b>      | Aucune donnée d'essais disponible  |
| <b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>             | <b>Inférieure:</b> Aucune donnée d'essais disponible<br><b>Supérieure:</b> Aucune donnée d'essais disponible |
| <b>Tension de vapeur</b>                               | 22 mmHg @ 20 °C (Environ)  |
| <b>Densité de vapeur (air = 1)</b>                     | 1.14   |
| <b>Densité (H<sub>2</sub>O=1)</b>                      | 1.16 20 °C/20 °C <i>NAPM 2A.00</i>   |
| <b>Solubilité dans l'eau (en poids)</b>                | Solution aqueuse   |
| <b>Coefficient de partage, n-octanol/eau (log Pow)</b> | Aucune donnée disponible pour ce produit. Voir la section 12 pour des données sur les composants.            |
| <b>Température d'auto-inflammation</b>                 | Aucune donnée d'essais disponible  |
| <b>Température de décomposition</b>                    | Aucune donnée d'essais disponible  |

|                               |   |
|-------------------------------|---|
| <b>Viscosité dynamique</b>    | < 5 mPa.s @ 25.4 °C   |
| <b>Viscosité cinématique</b>  | 3.88 cSt @ 20 °C  |
| <b>Propriétés comburantes</b> | Pas de hausse significative (>5°C) de la température.       |
| <b>Densité du liquide</b>     | 1.163 g/cm <sup>3</sup> @ 20 °C <i>Densimètre numérique</i> |

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### Stabilité chimique

Thermiquement stable aux températures typiques d'utilisation.

### Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation ne se produira pas.

**Conditions à éviter:** L'ingrédient actif se décompose à des températures élevées. La formation de gaz durant la décomposition peut provoquer une pression dans les systèmes en circuit fermé.

**Substances incompatibles:** Éviter tous contacts avec ce qui suit: Oxydants. Acides forts.

### Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Chlorure d'hydrogène. Oxydes d'azote. Des gaz toxiques sont libérés durant la décomposition.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

#### Ingestion

Comme produit: DL50, rat, mâle et femelle > 5,000 mg/kg

#### Cutanée

Comme produit: DL50, lapin > 5,000 mg/kg

#### Inhalation

Comme produit: CL50, 4 h, Aérosol, rat, mâle et femelle > 8.11 mg/l

### Dommage oculaire / irritation des yeux

Peut provoquer une irritation oculaire modérée. Des lésions cornéennes sont peu probables.

### Corrosion / irritation de la peau

Essentiellement, un bref contact ne provoque pas d'irritation cutanée.

### Sensibilisation

#### Peau

A provoqué des réactions allergiques cutanées lors d'essais sur des cobayes. N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais chez les humains.

### Toxicité à doses répétées

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: L'application cutanée répétée sur la peau des lapins n'a pas produit de toxicité générale.

### Toxicité chronique et cancérogénicité

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Piclorame (sous forme acide) N'a pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

### Toxicité pour le développement

Pour l'ingrédient ou les ingrédients actifs: N'a pas provoqué de malformations congénitales ni aucun autre effet sur les foetus des animaux de laboratoire.

### Toxicité pour la reproduction

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Piclorame (sous forme acide) Dans des études sur des animaux, n'a pas porté atteinte à la reproduction.

### Toxicologie génétique

Des études de toxicologie génétique in vitro ont donné des résultats négatifs.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Toxicité

Sur le plan aigu, le produit est modérément toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 1 et 10 mg/L chez les espèces testées les plus sensibles. Sur le plan alimentaire, le produit est pratiquement non toxique pour les oiseaux (CL50 > 5000 ppm).

### Toxicité aiguë et prolongée pour les poissons

CL50, truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*), dynamique, 96 h: 26 mg/l

### Toxicité aiguë pour les invertébrés aquatiques

CE50, huître américaine (*Crassostrea virginica*), dynamique, 48 h, inhibition de la croissance de la coquille: 18 - 32 mg/l

### Toxicité pour les plantes aquatiques

CE50, diatomée de l'espèce de la navicule, inhibition de la croissance de la biomasse: 3.9 mg/l

### Toxicité pour toutes espèces sur le sol

CL50 par voie alimentaire, colvert (*Anas platyrhynchos*): > 10000 mg/kg par voie alimentaire.

### Persistence et dégradabilité

#### Données pour le composant: **Picloram Potassium Salt**

Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Piclorame: En se basant sur les normes rigoureuses des tests de l'OCDE, on ne peut considérer ce produit comme étant facilement biodégradable; cependant, ces résultats n'indiquent pas nécessairement que le produit ne soit pas biodégradable dans des conditions environnementales. Une biodégradation peut se produire dans des conditions aérobies (en présence d'oxygène). Une exposition à la lumière du soleil devrait provoquer une photodégradation en surface.

Dans des conditions aérobies de laboratoire, la biodégradation est inférieure aux limites détectables (DBO20 ou DBO28/demande théorique en oxygène < 2,5 %).

#### Demande biologique en oxygène (DBO):

| DBO 5 | DBO 10 | DBO 20 | DBO 28 |
|-------|--------|--------|--------|
|       |        | 0 %    |        |

Demande chimique en oxygène: 0.64 mg/mg

Demande théorique en oxygène: 0.86 mg/mg

#### Données pour le composant: **Hydroxyde de potassium**

|| La biodégradation ne s'applique pas.

#### Données pour le composant: **Ethylene oxide, propylene oxide and di-sec-butylphenol polymer**

Dans des conditions aérobies de laboratoire, la biodégradation est inférieure aux limites détectables (DBO20 ou DBO28/demande théorique en oxygène < 2,5 %).

Demande chimique en oxygène: 1.78 mg/mg

Demande théorique en oxygène: 2.35 mg/mg

### Potentiel de bioaccumulation

#### Données pour le composant: **Picloram Potassium Salt**

**Bioaccumulation:** Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s). Piclorame: Potentiel modéré de bioconcentration (FBC entre 100 et 3000 ou log Pow entre 3 et 5).

#### Données pour le composant: **Hydroxyde de potassium**

|| **Bioaccumulation:** Le partage de l'eau vers le n-octanol ne s'applique pas.

#### Données pour le composant: **Ethylene oxide, propylene oxide and di-sec-butylphenol polymer**

**Bioaccumulation:** Étant donné le taux de solubilité relativement élevé dans l'eau, aucune bioconcentration ne devrait se produire. Peut mousser dans l'eau.

### Mobilité dans le sol

#### Données pour le composant: **Picloram Potassium Salt**

**Mobilité dans le sol:** Pour un (des) ingrédient(s) actif(s) similaire(s)., Piclorame:, Potentiel très élevé de mobilité dans le sol (Koc entre 0 et 50).

Données pour le composant: **Hydroxyde de potassium**

**Mobilité dans le sol:** Pas de données disponibles pour l'évaluation en raison de difficultés techniques au cours du test.

Données pour le composant: **Ethylene oxide, propylene oxide and di-sec-butylphenol polymer**

**Mobilité dans le sol:** Pas de données disponibles.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

En cas d'impossibilité d'éliminer les déchets et/ou les conteneurs conformément aux recommandations portées sur l'étiquette, procéder conformément à la réglementation locale ou régionale en vigueur. Les informations portées ci-dessous ne s'appliquent qu'au produit fourni en l'état. Son identification d'après les caractéristiques ou la liste peut ne pas être applicable en cas de produit détérioré ou contaminé. Il incombe à la personne à l'origine du déchet de définir la toxicité et les propriétés physiques du produit obtenu afin d'en définir l'identification correspondante et le(s) mode(s) d'élimination conformément aux réglementations en vigueur. Si le produit fourni devient un déchet, appliquez l'ensemble des lois en vigueur aux niveaux régional, national et local.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**TDG Petit conteneur**  
NON RÉGLEMENTÉ

**TDG Grand conteneur**  
NON RÉGLEMENTÉ

#### IMDG

**Désignation exacte pour l'expédition:** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCES, LIQUID, N.O.S

**Nom technique:** Picloram Potassium Salt

**Classe de risques:** CLASSE 9 **Numéro d'identification:** UN 3082 **Groupe d'emballage:** GROUPE D'EMBALLAGE III

**Numéro EMS:** F-A,S-F

**Polluant marin:** Oui

#### OACI/IATA

**Désignation exacte pour l'expédition:** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCES, LIQUID, N.O.S

**Nom technique:** Picloram Potassium Salt

**Classe de risques:** CLASSE 9 **Numéro d'identification:** UN 3082 **Groupe d'emballage:** GROUPE D'EMBALLAGE III

**Instruction Emballage Cargo:** 914

**Instruction Emballage Passager:** 914

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### LCPE - Liste intérieure des substances (LIS)

Toutes les substances contenues dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou elles en sont exemptées.

#### Conformité avec le RPC

Ce produit a été classifié selon les critères de danger du RPC; la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

**Information concernant la Loi sur les produits dangereux: classification SIMDUT**

Ce produit est exempt selon WHMIS

**Numéro d'enregistrement conformément à la loi sur les produits phytosanitaires: 9005****Code national canadien de prévention des incendies**

Classe IIIA

**16. AUTRES DONNÉES****Système d'évaluation des dangers**

|             |              |            |                   |
|-------------|--------------|------------|-------------------|
| <b>NFPA</b> | <b>Santé</b> | <b>Feu</b> | <b>Réactivité</b> |
|             | 2            | 1          | 1                 |

**Utilisations recommandées et restrictions****Utilisations identifiées**

Domaine d'utilisation du produit: Herbicide prêt à l'emploi

**Révision**

Numéro d'identification: 50079 / 1023 / Date de création 2011.09.21 / Version: 4.0

Code DAS: XRM-4713

Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

**Légende**

|            |  |
|------------|--|
| N/D        | Non disponible   |
| P/P        | Poids/poids  |
| VLEP       | Valeur Limite d'Exposition Professionnelle                         |
| VLE        | Valeur Limite d'Exposition   |
| VME        | Valeur limite de moyenne d'exposition                              |
| »ACGIH »   | »American Conference of Governmental Industrial Hygienists, Inc. » |
| »DOW IHG » | »Dow Industrial Hygiene Guideline » (valeur indicative Dow)        |
| »WEEL »    | »Workplace Environmental Exposure Level »                          |
| HAZ DES    | Désignation du danger  |
| VOL/VOL    | Volume/volume  |

*Dow AgroSciences Canada Inc. recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.*